



Communiqué

Sondage mobilité

Une population multimodale et prédisposée au changement

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la Ville de Lausanne a lancé une enquête de grande envergure pour mieux cerner les pratiques et aspirations de la population en matière de mobilité. Cette étude a montré que la population lausannoise utilise de nombreux modes de déplacements et est prédisposée au changement, notamment par la réduction de la place de la voiture au centre-ville. Par ailleurs, elle soutient les mesures d'apaisement du trafic via diminution des vitesses de circulation.

La Municipalité a fait réaliser cette étude par un cabinet indépendant. Plus de 3'500 personnes ont été interrogées : 2'021 vivant en Ville de Lausanne, 1'057 dans le périmètre du PALM et 389 en dehors de ce périmètre. Les résultats du sondage ont pour objectif d'aider à relever trois défis urbains : la gestion de la croissance démographique, l'amélioration de la qualité de vie en ville et l'urgence climatique.

La mobilité des Lausannoises et des Lausannois

Les habitantes et habitants de la Ville de Lausanne organisent leur mobilité quotidienne ou hebdomadaire en recourant à plusieurs modes de déplacements complémentaires. Les transports en commun et la mobilité active s'utilisent majoritairement pour les déplacements quotidiens. Une personne résidant à Lausanne sur trois est d'ailleurs abonnée à une communauté tarifaire. Les résidentes et résidents du centre-ville (87%) sont les mieux équipés en abonnements de transports publics, de service d'autopartage et de vélos en libre-service et se tournent plus volontiers vers les modes de déplacements alternatifs, comme le vélo et les transports en commun. L'usage du vélo est aussi conséquent malgré les contraintes topographiques (11% l'utilisent au moins deux fois par semaine). Il pourrait continuer sa progression grâce à une meilleure sécurisation des itinéraires cyclables plébiscitée par la population.

Si la voiture reste un moyen de transport ancré dans les pratiques des Lausannoises et Lausannois, elle n'est pas jugée comme indispensable pour se déplacer au centre-ville par 67% des personnes sondées. Les propositions de revalorisation des espaces publics libérés de la voiture sont ainsi plébiscitées par la majorité, y compris par celles et ceux qui utilisent la voiture. En particulier, les initiatives telles que la végétalisation, la piétonisation, la convivialité ou l'apaisement du trafic sont encouragées. Dans cette optique, la population souhaite limiter la place de la voiture sans l'éliminer complètement de la ville. Le sondage s'est aussi basé sur les données du dernier Microrecensement mobilité et transports (2015) afin de compléter la photographie de la mobilité lausannoise. L'analyse fait ressortir, par exemple, que le 18% des déplacements en transports individuels motorisés se fait sur une distance inférieure à 2 kilomètres, possible de parcourir à pied. De plus, le 53% des déplacements en voiture se fait sur une distance inférieure à 5 kilomètres qui pourrait être effectuée à vélo.

Les propositions du plan climat lausannois sont soutenues par la majorité de la population. Le renforcement des transports publics remporte une quasi-unanimité (91%). Les personnes sondées soutiennent fortement la piétonisation du centre et les aménagements de parcours cyclables (71%). Une importante majorité est en faveur d'une revalorisation de l'espace public et d'une généralisation de la modération des vitesses (61%). Finalement, une courte majorité est plutôt favorable à généraliser le stationnement payant (52%).



Des pistes d'actions pour Lausanne

Les résultats de l'enquête démontrent que la politique visant à favoriser le report modal est à poursuivre sous deux conditions. Premièrement, l'offre alternative doit être significativement améliorée. Il faut ainsi renforcer le maillage et la fréquence des transports publics (plébiscité par 91% des sondés) tout en diminuant les tarifs. La mobilité active doit devenir encore plus attractive avec l'amélioration et la sécurisation du réseau cyclable (71%) et des aménagements agréables et adaptés aux piétonnes et aux piétons (70%). L'offre d'autopartage peut aussi bénéficier d'un renforcement.

Deuxièmement, la Ville doit offrir des espaces publics conviviaux à la population en privilégiant les parkings en ouvrage pour le stationnement. Les modérations de vitesses doivent être renforcées afin d'améliorer la qualité de vie. Finalement, l'offre des transports publics et de mobilité active dans les centralités de quartiers doit être privilégiée.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 1^{er} juin 2022